

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p> <p>Date de publication : 7/04/06</p>	<p style="text-align: center;">SÉANCE DU 31 MARS 2006 À DOMPIERRE-SUR-MER</p> <p>Sous la présidence de : Monsieur Maxime BONO, Président</p> <p>Autres membres présents : MM. Michel ROGEON, René BÉNÉTEAU, Mme Marie-Claude BRIDONNEAU, Michel-Martial DURIEUX, Jack PROUST, Josy MOINET, Jacques GIARD, Mmes Marie-José DENYS, Marylise FLEURET-PAGNOUX, MM. Jacques BERNARD, Christian GRIMPRET, Guy COURSAN, Jacques CORNÉLIS, Mme Esther MÉMAIN, MM. Yann JUIN, Daniel GROSCOLAS (présent jusqu'à la 11^{ème} question et 18^{ème} question), Yves ROUSSEAU, Michel BOISSARD, Guy DENIER, Pierre GARNIER, Bernard ROUX, Mme Suzanne TALLARD, Vice-Présidents</p> <p>Mme Dominique AUGRAS, MM. Patrick BOUYER, Alain BUCHERIE (présent jusqu'à la 23^{ème} question), Jean-Pierre CARDIN (présent jusqu'à la 14^{ème} question et à la 18^{ème} question), Jean-Pierre CHANTECAILLE, Mme Bernadette COLIN, MM. Jean-Claude COUGNAUD, Jack DILLENBOURG (présent jusqu'à la 19^{ème} question), Mme Sylviane DULIOUST, M. Olivier FALORNI, Mme Patricia FRIOU, MM. Aimé GLOUX, Didier GOBINET, Mme Brigitte GRAUX, M. Michel GRIMAUD, Mme Josseline GUITTON, M. Claude KARTES, Mme Françoise LAINE, M. Henri LAMBERT, Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, MM. Patrick LARIBLE, Stéphane LEROY, Henri MOULINIER, Marc NÉDÉLEC, Yvon NEVEUX, Mme Brigitte PEUDUPIN, MM. Serge PICAUT, Jean-Pierre ROBLIN, Mme Marie-Yvonne ROY, MM. Jacques SUSSET, Michel VEYSSIERE, Conseillers</p> <p>Membres absents excusés : M. Jean-François FOUNTAINE procuration à M. Jack DILLENBOURG (absent à partir de la 20^{ème} question), M. Jean-Louis LÉONARD procuration à M. Yvon NEVEUX, M. Jean-François DOUARD procuration à Mme Josseline GUITTON, M. Daniel GROSCOLAS (à partir de la 12^{ème} question), Gérard BLANCHIER,</p> <p>M. Patrick ANGIBAUD procuration à M. Alain BUCHERIE (absent à partir de la 24^{ème} question), M. Yves AUDOUX procuration à Mme Françoise LAINE, Mme Séverine BARON, Mme Brigitte BAUDRY, Mme Évelyne BLANCHON-COUSIN, M. Jean-Pierre CARDIN (absent à partir de la 15^{ème} question), Mme Colette CHAIGNEAU procuration à M. René BÉNÉTEAU, M. Philippe CHASTENET, M. Jean-Claude CHICHÉ, M. Mario COUTURIER procuration à M. Jack PROUST, M. Rémy DROUARD, M. Gérard GOUSSEAU procuration à M. Henri LAMBERT, M. Gérard GUEDON procuration à Mme Esther MÉMAIN, Mme Cécile HIDREAU, M. Philippe JOUSSEMET, M. Jacques LEGET procuration à M. Josy MOINET, Mme Juliette LIBERT, M. Pierre MALBOSC, M. Daniel MATIFAS, Mme Isabelle MULINGHAUSEN, M. Marc PARNAUDEAU procuration à Mme Brigitte GRAUX, M. Michel PLANCHE procuration à M. Yves ROUSSEAU, Jean-Louis ROLLAND, Mme Denise SABOURIN procuration à Mme Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Mme Nathalie SEGUIN, Mme Maryline SIMONÉ procuration à M. Olivier FALORNI, M. Cédric SUIRE, M. Jean-François VATRÉ procuration à M. Jacques GIARD, M. Stéphane VILLAIN procuration à M. Jacques SUSSET, M. Abdel Nasser ZERARGA, Conseillers,</p> <p>Secrétaire de séance : Denis THIBAudeau</p>
--	--

	Date de convocation :	24 MARS 2006		
Nombre de membres en exercice :	88	Bulletins litigieux :	0	
Nombre de membres présents :	53	Abstentions :	0	
Nombre de membres ayant donné procuration :	16	Suffrages exprimés :	69	
Nombre de votants :	69	Pour l'adoption :	69	
		Contre l'adoption :	0	

N° 17

Titre / CONTENTIEUX - ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LITTORAL ROCHELAIS - DUMAS C/COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE - AUTORISATION DE DÉFENDRE (RÉVISION SIMPLIFIÉE DU POS DE LA ROCHELLE)

Madame BRIDONNEAU expose que par délibération du 25 novembre 2005, le Conseil Communautaire adoptait la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols de la Ville de La Rochelle.

L'Association pour la Protection du Littoral Rochelais et la Société DUMAS HENRI PARTICIPATIONS par 2 requêtes distinctes ont saisi le Tribunal Administratif de Poitiers pour demander l'annulation de la délibération du 25 novembre 2005.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'autoriser Monsieur Le Président à défendre à l'action engagée et à toutes celles qui viendraient à l'être par l'un ou l'autre des requérants, devant toutes juridictions relatives au Plan d'Occupation des Sols de la Ville de La Rochelle, au besoin faire appel des décisions rendues.
- de charger le cabinet SARTORIO, de la défense des intérêts de la Communauté d'Agglomération.
- de lui payer ses frais, honoraires, acomptes et provisions.

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LA VICE-PRESIDENTE